



Note d'information relative à l'offre d'Actions de catégorie A et B par la Société Coopérative Entreprise Sociale agréée « LES TOURNIERES ».

Le présent document a été établi par LES TOURNIERES SCES agréée (ci-après l'« **émetteur** »).

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financier.

Cette note d'information a été approuvée par le conseil d'administration en date du 14/07/2022.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES ACTIONS DE CATEGORIE A ET B NE SONT PAS COTEES.

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. A ce jour, tous les bénéfices ont été réinvestis dans la société. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

Investir dans les actions de catégorie A et B de l'émetteur comporte certains risques. Les

investisseurs potentiels doivent être capables de supporter le risque économique d'un investissement dans les actions et doivent être en mesure d'encourir une perte partielle ou totale de leur investissement.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	<ul style="list-style-type: none"> - Surcouts des travaux : l'équipe s'attèle à comparé les prix à des instants t différents et à acheter en gros la matière première nécessaires aux différents chantiers - Mauvaise estimation de budget : Chaque plan financier des bâtiments est inclus dans une estimation budgétaire globale de l'émetteur qui rééquilibre l'ensemble des bâtiments. - Défaut de paiement des loyers par les locataires et/ou éventuels vides locatifs : La coopérative a mis en place un projet-pilote de fonds de garantie locative pour pallier aux vides locatifs des associations. La pérennisation de celui-ci est réfléchié en collaboration avec les pouvoirs publics. Néanmoins, le défaut de paiement de loyers et/ou l'absence de locataires pourraient impacter l'émetteur, ses résultats et son développement.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	<p>Risque de dépendance vis-à-vis de personnes à responsabilité clés. Le départ éventuel de personnes exerçant des fonctions clés au sein de l'émetteur pourrait avoir un impact négatif à court et moyen terme sur l'émetteur, son développement et ses résultats. L'émetteur entretient des contacts continus au sein de son réseau élargi afin d'atténuer ce risque.</p>
Risques propres aux subsides	<p>Subsides ponctuels : négociation avec les pouvoirs publics pour amener un financement structurel aux coopératives immobilières.</p> <p>Les subsides permettent majoritairement de générer des coûts de personnels et de développer les activités de la coopérative. Après 20 ans d'existence, son patrimoine recouvrant plus de 16 bâtiments réduit considérablement les risques et permet d'ajuster les activités en fonction des financements reçus (rythme de croisière vs. rythme de développement).</p>

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue Volière 9 à 4000 Liège, Belgique
1.2 Forme juridique	Société coopérative entreprise sociale agréée
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0479.374.493
1.4 Site internet	http://www.lestournieres.be/

<p>2. Activités de l'émetteur</p>	<p>La société a pour objet, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation, en Belgique ou à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir des bâtiments, ou des terrains, afin de les mettre à la disposition d'associations et de collectifs impliqués sur le terrain social, culturel, environnemental, de l'insertion professionnelle, de l'économie, de l'économie sociale et de l'éducation permanente. La société coopérative pourra également occuper ces locaux dans le même objectif ; - de restaurer et rénover ces bâtiments, ou d'aménager ces terrains, avec le souci de mettre en œuvre les techniques et les matériaux les plus respectueux de l'environnement ; - d'affecter tout ou partie des bâtiments qui ne seraient pas occupés par ce type de projets, à du logement ou autre, à loyer modéré ou normal - d'organiser ou de favoriser des formations professionnelles dans le cadre de la restauration, la rénovation et l'entretien de ces bâtiments, ou d'aménagement de ces terrains ; - de favoriser les réseaux et échanges avec es projets similaires ou proches au niveau de l'objet social, - de valoriser, d'encourager et d'initier des dynamiques de propriété collective, - d'initier des projets de type social, culturel, environnemental, d'insertion professionnelle, d'économie, d'économie sociale ou d'éducation permanente et a pour but principal, dans l'intérêt général, de générer un impact sociétal positif pour l'Homme, l'Environnement ou la Société. <p>L'objet de la société est extensible, dans les limites de la cohérence et le respect de la finalité sociale.</p> <p>La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire, connexe ou qui soit de nature à favoriser le développement de son entreprise.</p> <p>La société peut aussi assumer des mandats d'administrateurs ou de liquidateur.</p> <p>La société n'a pas pour but principal de procurer à ses associés un bénéfice patrimonial indirect.</p>
-----------------------------------	--

	La société peut se porter caution pour d'autres sociétés ou associations.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Régionale FGTB Liège-Huy-Waremme - MWB-Métallurgistes Wallonie-Bruxelles - W.ALTER - Fédération métallurgiste Liège-Luxembourg - Les Travailleurs réunis ASBL
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Aucune.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Breuer Sébastien - Delaive Serge - Gillet Philippe - Grignard Lola - Lahaye Jean-Pierre - W.Alter représenté par Lesuisse Bénédicte - Michat Géraldine - Bayon Minervina - Fauconnier Zoé - Rongé Zoé
5.2 Identité des membres du comité de direction.	NA
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Breuer Sébastien
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Les mandats des administrateurs sont gratuits.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Aucune.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Aucun.
9. Identité du commissaire aux comptes.	NA.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Cfr. ci-joints, les présents comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.
2. Fonds de roulement net.	<p>Au 30/04/2022 : Fonds de roulement net est de -301.016,99€</p> <p>Le fonds de roulement s'explique pour les trois raisons suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les deux dernières années qui ont vu croître les investissements autant en travaux, qu'en bâtiments et donc en production immobilisée. 2. De nombreux investissements récents ont pu être réglé par la trésorerie et ainsi limiter les crédits. 3. L'amortissement des productions immobilisées ne sont réparties que sur 4/12 à ce stade.
3.1 Capitaux propres.	<p>Au 30/04/2022 : 1.344.742,00 euros</p> <p>Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) permet d'estimer la proportion des fonds propres par rapport aux fonds étrangers. Pour notre structure, il est de 0,39 au 30/04/2021. Plus le ratio est élevé, plus l'organisation est indépendante.</p>
3.2 Endettement.	Au 30/04/2022 : 1.620.520,76 euros
3.3 Date prévue du break-even. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.	Atteint.
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale. Cette date dépend du plan financier fourni par l'émetteur au comité de label. Ce plan financier est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.	Atteint.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Aucun.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun.
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	250 € pour les actions de classe A (ordinaires) 500 € pour les actions de classe B (bâtitseurs)
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Aucun.
2. Prix total des instruments de placement offerts.	Pour chaque bâtiment un plan financier est établi. L'émetteur cherche toujours à avoir un apport en capital pour chaque bâtiment. L'appel aux parts fait partie de ce processus. Le prix total des instruments de placements offerts va légalement jusque 5 000 000 euros. L'estimation d'une prise de parts par bâtiment varie entre 10.000 et 150.000€.
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	14/07/2022
3.2 Date de clôture de l'offre.	13/07/2023
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions
4. Droit de vote attaché aux parts.	<p>Article 32 des statuts : Pour le vote en assemblée, chaque action de classe A donne droit à une voix et chaque action de classe B donne droit à deux voix.</p> <p>Toutefois, nul ne peut participer au vote, à titre personnel et comme mandataire pour plus du dixième des voix présentes ou représentées à l'assemblée. Ce pourcentage est porté au vingtième lorsqu'un ou plusieurs actionnaires ont la qualité de membre du personnel engagé par la société. En outre, le droit de vote afférent aux actions dont les versements exigibles ne sont pas effectués, est suspendu.</p> <p>Article 35 des statuts :</p> <p>Aucune assemblée ne peut délibérer sur des objets qui ne figurent pas à l'ordre du jour.</p> <p>Sauf les exceptions prévues par les présents statuts et la loi, les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées.</p> <p>Lorsque les délibérations ont pour objet des modifications aux statuts, ainsi que la</p>

	<p>dissolution anticipée de la société, sa fusion, sa scission ou l'émission d'obligations, l'assemblée générale ne sera valablement constituée que si l'objet des modifications proposées a été spécialement indiqué dans la convocation et si les actionnaires présents ou représentés représentent au moins la moitié du capital social.</p> <p>Si cette dernière condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation aura lieu et la nouvelle assemblée générale délibérera valablement quelle que soit la quotité du capital représentée.</p> <p>Si la délibération porte sur l'un des points visés au troisième alinéa du présent article et sauf les exceptions prévues par la loi, une modification n'est admise que si elle réunit les trois-quarts des voix présentes ou représentées.</p>
5. Modalités de composition du Conseil d'administration.	<p>Article 21 des statuts : La société est administrée par minimum trois administrateurs, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non. Ils sont désignés par l'assemblée générale statuant à la majorité simple pour une durée limitée à 3 ans. Les mandats sont en tout temps révocables par l'assemblée générale. Si une personne morale est nommée administrateur, elle devra désigner une personne physique à l'intervention de laquelle elle exercera les fonctions d'administrateur. A cet égard, les tiers ne pourront exiger la justification des pouvoirs, la simple indication de sa qualité de représentant ou de délégué de la personne étant suffisante.</p> <p>Les administrateurs sortants sont rééligibles</p>
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.
7. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des derniers souscripteurs.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	<p>Le produit de l'émission d'actions de catégorie A et B sera affecté aux besoins généraux de l'émetteur visant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir des bâtiments, ou des terrains, afin de les mettre à la disposition d'associations et de collectifs impliqués sur le terrain social, culturel, environnemental, de l'insertion
--	---

	<p>professionnelle, de l'économie, de l'économie sociale et de l'éducation permanente. La société coopérative pourra également occuper ces locaux dans le même objectif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - restaurer et rénover ces bâtiments, ou d'aménager ces terrains, avec le souci de mettre en œuvre les techniques et les matériaux les plus respectueux de l'environnement ; - affecter tout ou partie des bâtiments qui ne seraient pas occupés par ce type de projets, à du logement ou autre, à loyer modéré ou normal - organiser ou de favoriser des formations professionnelles dans le cadre de la restauration, la rénovation et l'entretien de ces bâtiments, ou d'aménagement de ces terrains ; - favoriser les réseaux et échanges avec des projets similaires ou proches au niveau de l'objet. <p>Chaque année, l'émetteur met en avant différents projets avec différents publics en fonction des partenariats développés, des opportunités créées par la législature et l'actualité.</p>
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	<p>Via la levée en capital.</p> <p>Le produit de l'émission des actions de catégorie A et B est affecté aux besoins généraux de l'émetteur et aux projets mis en avant par l'émetteur.</p>
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	<p>L'émetteur a également à disposition une ligne de crédit de 1.600.000 euros pour les projets mis en avant cette année : développement de logements pour les sinistrés des inondations de Liège de juillet 2021, les femmes victimes de violence, la prise d'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans en développant des partenariats avec des AMO.</p>

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Actions de la coopérative LES TOURNIERES SCES
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros
2.2 Dénomination des instruments de	- les actions de classe A qui sont les actions des

placement.	actionnaires ordinaires, - les actions de classe B qui sont réservées aux actionnaires justifiant d'une expertise ou d'un engagement particulier en lien avec l'objet de la Société étant les actionnaires « bâtisseurs ».
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	- Actions de classe A de deux cent cinquante (250) euros ; - Actions de classe B de cinq cents (500) euros
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2021	Actions de Classe A : 280,56 EUR Actions de classe B : 561,12 EUR
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Oui.
2.6 Plus-value	Article 19 des statuts : L'actionnaire sortant a exclusivement droit au remboursement de sa participation, c'est-à-dire au montant réellement libéré et non encore remboursé pour ses actions, sans que ce montant ne puisse cependant être supérieur au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés.
3. Modalités de remboursement.	Article 19 des statuts : Le paiement intervient dans le courant de l'exercice suivant, pour autant que les fonds propres de la Société consécutifs à cette sortie, ne l'empêchent pas de satisfaire aux tests de solvabilité et de liquidité. Si tel était le cas, le droit au paiement est de plein droit suspendu jusqu'à ce que les distributions soient à nouveau permises. Aucun intérêt n'est dû sur ce montant. En cas de décès d'un actionnaire, le paiement de la fraction de valeur correspondante aux droits de succession intervient en tout état de cause au plus tard dans les six mois du décès. L'organe d'administration fait rapport à l'Assemblée générale ordinaire des démissions intervenues au cours de l'exercice précédent. Ce rapport contient l'identité des actionnaires démissionnaires. L'organe d'administration met à jour le registre des actions.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Dernier rang.
5.Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Article 11 des statuts : Les actions sont cessibles entre vifs ou transmissibles pour cause de décès à des

	<p>actionnaires. Après agrément par l'organe d'administration, les actions peuvent être cédées ou transmises à des tiers, à condition que ceux-ci remplissent les conditions d'admission requises par les statuts.</p>
7. Politique de dividende	<p>Le taux maximum du ne peut en aucun cas excéder celui qui est fixé conformément à l'Arrêté Royal du 8 janvier 1962, pris en application de la loi du 20 juillet 1955 portant institution d'un Conseil National de la Coopération, de l'Entrepreneuriat Social et de l'Entreprise Agricole. Soit 6 % de la valeur nominale des actions. A ce jour, aucun dividende n'a été versé aux actionnaires.</p>
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	<p>Suite à la décision d'attribution d'un dividende par l'Assemblée générale.</p>

Partie V : Autres informations importantes

<p>Plainte concernant le produit financier</p>	<p>Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les intérêts. En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à «info@lestournieres.be» Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).</p>
--	---

750	29/10/2021	BE 0479.374.493	15	EUR	Rectificatif	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21755.00346	

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

Rectificatif

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **TOURNIERES**

Forme juridique: Société coopérative

Adresse: rue Volière

N°: 9

Boîte:

Code postal: 4000

Commune: Liège

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0479.374.493

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

30-06-2020

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

06-10-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7.1, M-app 7.2, M-app 8, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

GRIGNARD Lola

Rue Joseph Vrindts 26
4000 Liège
BELGIQUE

Président du Conseil d'Administration

JEAN-FRANÇOIS Ramquet

Rue Bois de Sclessin 32
4031 Angleur
BELGIQUE

Administrateur délégué

MICHAT Géraldine

Avenue de l'Observatoire 209/84
4000 Liège
BELGIQUE

Administrateur

VENDY Etienne

Rue de Beaufays 24
4870 Trooz
BELGIQUE

Administrateur

DELAIVE Serge

Rue de Joie 172
4000 Liège
BELGIQUE

Administrateur

FRENAY Murielle

Lamarck 97
4000 Liège
BELGIQUE

Administrateur

LAHAYE Jean-Pierre

Overoth 8
4837 Baelen

N°	BE 0479.374.493		M-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Administrateur

GILLET Philippe

Boulevard Frère Orban 44/11
4000 Liège
BELGIQUE

Administrateur

BREUER Sébastien

Rue du Bar 40
4400 Flémalle
BELGIQUE

Administrateur

SPARAXIS

BE 0452.116.307
Avenue Maurice Destenay 13
4000 Liège
BELGIQUE

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

LESSUISSE Bénédicte

Rue Guillaume Lekeu 29
4802 Heusy
BELGIQUE

N°	BE 0479.374.493		M-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*
- B. L'établissement des comptes annuels*
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
ALLEMAND & DENYS - FIDUCIAIRE AU CARRE BE 0685.899.767 Rue Toussaint Gerkens 39/4 4052 Beaufays BELGIQUE	50087261	A B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.787.829</u>	<u>1.833.980</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<u>1.780.104</u>	<u>1.688.097</u>
Terrains et constructions		22	1.773.700	1.673.657
Installations, machines et outillage		23	1.608	1.314
Mobilier et matériel roulant		24	4.796	13.126
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	<u>7.725</u>	<u>145.883</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>428.161</u>	<u>159.635</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>170.071</u>	<u>143.921</u>
Créances commerciales		40	109.491	114.271
Autres créances		41	60.580	29.649
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>255.902</u>	<u>7.800</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>2.187</u>	<u>7.915</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>2.215.989</u>	<u>1.993.615</u>

Ann.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Apport	10/15	1.119.481	1.055.202
Disponible	10/11	1.055.250	1.035.000
Indisponible	110	1.005.250	0
Plus-values de réévaluation	111	50.000	1.035.000
Réserves	12		
Réserves indisponibles	13	105.315	15.514
Réserves statutairement indisponibles	130/1	1.058	1.058
Acquisition d'actions propres	1311	1.058	1.058
Soutien financier	1312		
Autres	1313		
Réserves immunisées	1319		
Réserves disponibles	132	89.802	0
Bénéfice (Perte) reporté(e)	133	14.456	14.456
Subsides en capital	14	-41.084	-9.263
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	15	0	13.951
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	19		
Provisions pour risques et charges	16	50.252	20.318
Pensions et obligations similaires	160/5	20.318	20.318
Charges fiscales	160		
Grosses réparations et gros entretien	161		
Obligations environnementales	162		
Autres risques et charges	162	20.318	20.318
Impôts différés	163		
DETTES	164/5		
Dettes à plus d'un an	168	29.934	0
Dettes financières	17/49	1.046.256	918.095
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	17	599.370	630.787
Autres emprunts	170/4	466.719	598.136
Dettes commerciales	172/3	466.719	598.136
Acomptes sur commandes	174/0		
Autres dettes	175		
Dettes à un an au plus	176		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	178/9	132.651	32.651
Dettes financières	42/48	252.486	283.987
Etablissements de crédit	42	65.410	65.814
Autres emprunts	43	10.003	25.002
Dettes commerciales	430/8	3	2
Fournisseurs	439	10.000	25.000
Effets à payer	44	104.774	154.386
Acomptes sur commandes	440/4	104.774	154.386
Dettes fiscales, salariales et sociales	441		
Impôts	46	7.500	0
Rémunérations et charges sociales	45	35.578	38.460
Autres dettes	450/3	14.305	20.156
Comptes de régularisation	454/9	21.273	18.304
TOTAL DU PASSIF	47/48	29.220	325
	492/3	194.400	3.321
	10/49	2.215.989	1.993.615

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute (+)/(-)		9900	344.642	196.391
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	130.035	132
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	125.079	120.877
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	99.427	79.958
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	28.255	20.731
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	0	624
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	91.880	-25.799
Produits financiers		75/76B	14.413	639
Produits financiers récurrents		75	14.413	639
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	13.951	634
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	18.379	22.061
Charges financières récurrentes		65	18.379	22.061
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	87.914	-47.221
Prélèvement sur les impôts différés		780	2.575	0
Transfert aux impôts différés		680	32.509	0
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	0	1.264
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	57.980	-48.486
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	7.724	0
Transfert aux réserves immunisées		689	97.526	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-31.821	-48.486

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-41.084	-9.263
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-31.821	-48.486
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-9.263	39.223
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-41.084	-9.263
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	1.573
8029		
8039		
8049		
8059	1.573	
8129P	XXXXXXXXXXXX	1.573
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	1.573	
21		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXX	2.185.658
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	380.002	
Cessions et désaffectations	8179	237.956	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	2.327.703	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXXXX	497.561
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	99.427	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	49.388	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	547.600	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	1.780.104	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	145.883
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	5.000	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386	-143.158	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	7.725	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	0	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	7.725	

N°	BE 0479.374.493	M-app 6.5
----	-----------------	-----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]:

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs Méthode Actifs L (linéaire)

D (dégressive)

A (autres) Base NR (non réévaluée)

R (réévaluée) Principal Taux en %

Principal Min -Max Frais accessoires

Min - Max

1. Frais d'établissement L NR 20%

2. Immobilisations incorporelles

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux L R 2,5%- 5%

4. Installations, machines et outillage*

5. Matériel roulant* L NR 20%- 33,3%

6. Matériel de bureau et mobilier* L NR 20%-33,3%

7. Autres immobilisations corporelles

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à EUR.

N°	BE 0479.374.493		M-app 9
----	-----------------	--	---------

RAPPORT DE GESTION

Le rapport des administrateurs visant à justifier le maintien des règles comptables de continuité conformément à l'article 3 :6,6° du Code des Sociétés et Associations a été approuvé par l'Assemblée générale.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	3,2		3,2	ETP	3 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	4.951		4.951	T	4.986 T
Frais de personnel	102	121.051		121.051	T	118.614 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	5	0	5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3		3
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3	0	3
de niveau primaire	1200	3		3
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	2	0	2
de niveau primaire	1210	2		2
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	5		5
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	2
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **TOURNIERES**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue Volière

N° : 9

Boîte :

Code postal : 4000

Commune : Liège

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0479.374.493

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-06-2020

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 12-03-2022

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VENDY ETIENNE

Rue de Beaufays 24
4870 Trooz
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

MICHAT GERALDINE

Avenue de l'Observatoire 209/84
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

RAMQUET JEAN-FRANCOIS

Rue Bois de Sclessin 209/84
4031 Angleur
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur délégué

LAHAYE JEAN-PIERRE

Overoth 8
4837 Baelen
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

GRIGNARD LOLA

Rue Joseph Vrindts 26
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Président du Conseil d'Administration

BAYON REYERO MINERVINA

Rue Théodore Schwann 14/011
4020 Liège-4020
BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-12 Fin de mandat : Administrateur

FRENAY MURIELLE

Lamarck 97 97
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

GILLET PHILIPPE

Boulevard Frère Orban 44/11
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

BREUER SEBASTIEN

Rue du Bar 40
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

DELAIVE SERGE

Rue de Joie 172

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

FAUCONNIER ZOE

Rue de Verviers 36

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-12

Fin de mandat :

Administrateur

RONGE ZOE

Rue de la Chaîne 62

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-03-12

Fin de mandat :

Administrateur

SPARAXIS

0452116307

Avenue Maurice-Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

BÉNÉDICTE LESSUISSE

Rue Guillaume Lekeu 29

4802 Heusy

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>2.740.317</u>	<u>1.787.829</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<u>2.732.892</u>	<u>1.780.104</u>
Terrains et constructions		22	2.729.874	1.773.700
Installations, machines et outillage		23	2.587	1.608
Mobilier et matériel roulant		24	431	4.796
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	<u>7.425</u>	<u>7.725</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>778.942</u>	<u>428.161</u>
Créances à plus d'un an		29	<u>33.000</u>	<u>0</u>
Créances commerciales		290	33.000	0
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>320.981</u>	<u>170.071</u>
Créances commerciales		40	82.334	109.491
Autres créances		41	238.647	60.580
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>424.054</u>	<u>255.902</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>907</u>	<u>2.187</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>3.519.258</u>	<u>2.215.989</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>1.465.385</u>	<u>1.119.481</u>
Apport		10/11	1.198.250	1.055.250
Disponible		110	1.148.250	1.005.250
Indisponible		111	50.000	50.000
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	96.755	105.315
Réserves indisponibles		130/1	1.058	1.058
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.058	1.058
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	81.241	89.802
Réserves disponibles		133	14.456	14.456
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-8.214	-41.084
Subsides en capital		15	178.595	0
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>47.399</u>	<u>50.252</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	20.318	20.318
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	20.318	20.318
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168	27.080	29.934

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	2.006.475	1.046.256
Dettes à plus d'un an		17	1.254.252	599.370
Dettes financières		170/4	1.125.601	466.719
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	1.125.601	466.719
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	128.651	132.651
Dettes à un an au plus		42/48	280.967	252.486
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	84.116	65.410
Dettes financières		43	10.000	10.003
Etablissements de crédit		430/8	0	3
Autres emprunts		439	10.000	10.000
Dettes commerciales		44	104.807	104.774
Fournisseurs		440/4	104.807	104.774
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	0	7.500
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	73.496	35.578
Impôts		450/3	29.421	14.305
Rémunérations et charges sociales		454/9	44.075	21.273
Autres dettes		47/48	8.548	29.220
Comptes de régularisation		492/3	471.255	194.400
TOTAL DU PASSIF		10/49	3.519.258	2.215.989

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	473.225	344.642
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	0	130.035
Chiffre d'affaires		70	337.234	283.735
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	228.517	178.438
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	274.108	125.079
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	106.884	99.427
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	50.234	28.255
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	41.999	91.880
Produits financiers		75/76B	1.412	14.413
Produits financiers récurrents		75	1.412	14.413
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	1.405	13.951
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	21.955	18.379
Charges financières récurrentes		65	21.955	18.379
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	21.456	87.914
Prélèvement sur les impôts différés		780	2.854	2.575
Transfert aux impôts différés		680	0	32.509
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	24.309	57.980
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	8.561	7.724
Transfert aux réserves immunisées		689	0	97.526
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	32.870	-31.821

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-8.214	-41.084
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	32.870	-31.821
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-41.084	-9.263
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-8.214	-41.084
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	1.573
8029		
8039		
(+)/(-) 8049		
8059	1.573	
8129P	XXXXXXXXXX	1.573
8079		
8089		
8099		
8109		
(+)/(-) 8119		
8129	1.573	
(21)		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	2.327.703
8169	1.059.672	
8179		
(+)/(-) 8189		
8199	3.387.375	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
(+)/(-) 8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	547.600
8279	106.884	
8289		
8299		
8309		
(+)/(-) 8319		
8329	654.484	
(22/27)	<u>2.732.892</u>	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	7.725

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8365		
------	--	--

Cessions et retraits

8375	300	
------	-----	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8385		
--------------	--	--

Autres mutations

(+)/(-) 8386		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8395	7.425	
------	-------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8455P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8415		
------	--	--

Acquises de tiers

8425		
------	--	--

Annulées

8435		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8445		
--------------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8455		
------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8475		
------	--	--

Reprises

8485		
------	--	--

Acquises de tiers

8495		
------	--	--

Annulées à la suite de cessions et retraits

8505		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8515		
--------------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8525	0	
------	---	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8545		
--------------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8555		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(28)	7.425	
------	-------	--

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

II. Règles particulières

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice

Frais d'établissement:

L - NR - 20,00% - 0,00% - 0,00% - 0,00%

Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux:

L - NR - 2,50% - 5,00% - 0,00% - 0,00%

Matériel roulant:

L - NR - 20,00% - 33,33% - 0,00% - 0,00%

Matériel de bureau et mobilier:

L - NR - 20,00% - 33,33% - 0,00% - 0,00%

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Le rapport des administrateurs visant à justifier le maintien des règles comptables de continuité conformément à l'article 3 :6,6° du Code des Sociétés et Associations a été approuvé par l'Assemblée générale.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

323

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	6,4		6,4	3,2
Nombre d'heures effectivement prestées	101	10.342		10.342	4.951
Frais de personnel	102	274.108		274.108	121.051

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	9	0	9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3		3
Contrat à durée déterminée	111	6		6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	7	0	7
de niveau primaire	1200	7		7
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	2	0	2
de niveau primaire	1210	2		2
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	9		9
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	8		8
305	4		4

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	